

# Délibérations du Conseil

24 février 2022



Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 31 jusqu'au point 3, puis 32

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de votants : 41 jusqu'au point 3, puis 42

## *Etaient présent(e)s :*

Mme BEURAERT Martine, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie, arrivée au point n°4, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, M.HENNEON François-Xavier, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

## *Absents excusés :*

Mme BERTRAND Dorothee, procuration à M.FICHEUX Bruno,  
M. BEZILLE Marc, procuration à M.DUYCK Joël,  
M. BLERVAQUE Philippe, procuration à Mme DURUT Jocelyne,  
Mme BROUARD Bénédicte, procuration à M.PRUVOST Philippe,  
M.DEHAENE Michel, procuration à M.HENNEON François-Xavier,  
Mme DUHAYON Monique, procuration à Mme VILLE Augustine,  
Mme EVRARD Monique, procuration à M. MAHIEU Philippe,  
Mme HERDIN Andrée, procuration à Mme DE SWARTE Marie-Dominique,  
M.PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques,  
M.RAVET Pierre-Luc, procuration à M.THOREZ Jean-Claude.

## *Absente :*

Mme DEBAISIEUX Nathalie, jusqu'au point n°3.

*Secrétaire de séance :* M. DELVALLE Jean.

*Le détail des délibérations est à retrouver sur le site internet de la CCFL.*

## Adoption du procès-verbal du conseil du 14 décembre 2021.

Il n'est fait aucune observation, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## Décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation accordée par délibération n°2020D031 du 30 juillet 2020.

- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un préau à Eolys accordé à la société DECOOPMAN pour un montant de 23975.00 € HT
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de 3 Blocs sanitaires et d'un local Vélo pour les écolodges à Haverskerque accordé à la société ARCHI Cube pour un montant de 16 000.00 € HT
- Etude Pyrotechnique sur la Zone Paradis 2 confié à la société CARDEM pour un montant de 4820.00 € HT

Aucune observation du Conseil communautaire.

### 2022D001 Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité Femme Homme.

### 2022D002 Débat d'Orientation Budgétaire.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité (8 absentions), prend acte du Débat d'orientation budgétaire.

### 2022D003 Modalités de répartition de la Dotation de Solidarité Communautaire :

Après la présentation des nouveaux critères de répartition de la Dotation de Solidarité communautaire par Monsieur le Vice-Président aux Finances, mutualisation, transferts de charges, comme suit :

	Insuffisance de potentiel fiscal	Population	Ecart de revenu par habitant	Enveloppe rurale	Centralité	Attribution de compensation	Montant à percevoir	Rappel de la DSC 2021	Garantie	Montant à percevoir	Ecart
ESTAIRES	226 719	16 334	17 248	0		190 303	450 603	439 920	0	450 603	10 683
LA GORGUE	97 043	14 143	15 605	0		34 360	161 151	169 006	7 855	169 006	0
HAVERSKERQUE	61 535	3 574	3 461	8 495		228 908	305 972	299 388	0	305 972	6 584
MERVILLE	201 929	24 092	28 647	0	24 893	72 289	351 850	340 062	0	351 850	11 789
FLEURBAIX	94 509	6 900	4 277	16 398		102 987	225 072	220 673	0	225 072	4 399
LAVENTIE	196 369	12 643	11 292	0		344 781	565 084	533 878	0	565 084	31 206
LESTREM	88 986	11 646	10 373	0		49 050	160 055	173 968	13 913	173 968	0
SAILLY-SUR-LA-LYS	124 509	9 994	8 423	0		68 920	211 845	223 105	11 259	223 105	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 091 598</b>	<b>99 326</b>	<b>99 326</b>	<b>24 893</b>		<b>1 091 598</b>	<b>2 431 633</b>	<b>2 400 000</b>	<b>33 028</b>	<b>2 464 661</b>	<b>64 661</b>

Madame LORPHELIN Martine intervient sur le critère de centralité, et souhaiterait que l'assemblée prenne conscience de l'action de Merville dans l'intérêt communautaire.

Monsieur DUYCK Joël ajoute qu'il faut reconnaître, de la ville de Merville et d'autres communes, l'effort de solidarité à l'égard des petites communes.

M.BOONAERT Jean-Philippe remercie la CCFL pour cet effort conséquent qui permet aux communes d'entretenir leur patrimoine et de poursuivre les investissements.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**2022D004 Fixation des montants de l'attribution de compensation :**

Il est proposé un montant d'Attribution de compensation comme suit :

en €	Attribution de compensation Montant annuel	Attribution de compensation Montant mensuel
Estaires	843 510.32	70 292.53
Fleurbaix	278 119.00	23 176.58
Haverskerque	33 578.02	2 798.17
La Gorgue	3 502 365.45	291 863.79
Laventie	278 932.17	23 244.35
Lestrem	1 663 491.69	138 624.31
Merville	4 830 799.50	402 566.63
Sailly-sur-la-Lys	871 919.39	72 659.95
Total	12 302 715.54	1 025 226.30

Le Conseil communautaire adopte la délibération à l'unanimité.

**2022D004 Avenant au marché n°2020M12 lots 1 2 et 3 : Modification tarifaire des prélèvements et prix nouveaux à la suite d'évolution règlementaire.**

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité la délibération.

**2022D005 Avenant au marché CAO2019-03 Mission de MOE lot 2 Artélia : modification du montant des honoraires de maîtrise d'œuvre Bon de commandes 1 et 2.**

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité la délibération.

**2022D006 Sollicitation de la commune de Merville d'un fonds de concours pour la construction et rénovation du groupe scolaire Victor Hugo.**

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité la délibération et accorde un fonds de concours de 2 052 446,19 euros à la ville de Merville pour la rénovation de l'école V. Hugo.

Monsieur DUYCK Joël remercie la CCFL pour cet accompagnement.

**2022D007 Sollicitation de la commune de Laventie d'un fonds de concours pour la modernisation du système de chauffages à l'hôtel de ville et au Centre technique municipal.**

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité la délibération accordant un fonds de concours d'un montant de 14 528,24 euros.

**2022D008 Sollicitation de la commune de Laventie d'un fonds de concours pour la réhabilitation de la salle de sports rue Henri Puchois.**

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité la délibération accordant un fonds de concours d'un montant de 12 168 euros.

**2022D009 Sollicitation de la commune de Laventie d'un fonds de concours pour la réhabilitation de la tour et du clocher de l'Eglise Saint-Vaast.**

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité la délibération accordant un fonds de concours d'un montant de 242 739,20 euros.

**2022D010 Sollicitation de la commune de Fleurbaix d'un fonds de concours pour équipements des services.**

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité la délibération accordant un fonds de concours d'un montant de 44 625 euros.

**2022D011 Sollicitation de la commune de Fleurbaix d'un fonds de concours pour des travaux d'aménagements de voirie.**

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité la délibération accordant un fonds de concours d'un montant de 74 000 euros.

**2022D012 Sollicitation de la commune de Fleurbaix d'un fonds de concours pour des travaux de rénovation des bâtiments**

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité la délibération accordant un fonds de concours d'un montant de 120 000 euros.

**2022D013 Modification des statuts de l'USAN – Déménagement de son siège.**

L'USAN va voir son siège déménager de Radinghem-en-Weppes vers Bailleul ; 403 allée des prêles.

Le Conseil communautaire adopte la délibération à l'unanimité.

**2022D014 Formation des élus**

Il est proposé d'arrêter, sans que cela soit exhaustif, les orientations thématiques suivantes de formation

● Les collectivités locales et leur environnement :

- Organisation, fonctionnement ;
- Environnement juridique ;
- Finances locales ;
- Enjeux et stratégies... ;

● Le statut de l'élu :

- Modalités d'exercice d'un mandat électif ;
- Responsabilité... ;

● Informatique :

- Bureautique ;
- Internet ;
- Outils spécifiques... ;

● Communication :

- Communication institutionnelle ;
- Communication personnelle ;
- Développement personnel ;

● Langues étrangères :

- Anglais ;
- néerlandais... ;

● Formations en lien avec les délégations et l'appartenance aux différentes commissions

● Actualités...

Le Conseil communautaire adopte la délibération à l'unanimité.

**2022D015 Protection sociale des agents**

Il est proposé au Conseil communautaire de permettre à la CCFL de participer à hauteur de 40 € maximum aux financements des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.  
La délibération est adoptée à l'unanimité.

**2022D016 Administration générale : Dispositif des Parcours Emploi Compétences – Renouvellement dispositif Parcours Emploi Compétences.**

Il est proposé au Conseil communautaire de renouveler l'accompagnements au sein d'un dispositif Parcours Emploi Compétences pour une assistante administrative au sein du service Communication.  
La délibération est adoptée à l'unanimité.

**2022D017 Création d'un emploi permanent instructeur du droit des sols (cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux).**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**2022D018 Création d'un emploi permanent Assistant administratif et comptable (cadre d'emploi des adjoints administratifs).**

La délibération est adoptée à l'unanimité

**2022D019 Tableau des effectifs et des avancements de grade.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**2022D020 Désignation du représentant de l'établissement au comité syndical du Syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais Numérique.**

M.BOONAERT Jean-Philippe a été élu à 34 voix pour (8 Blancs).

**2022D021 Adhésion au syndicat « HAUTS DE FRANCE MOBILITÉS ».**

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité l'adhésion de la CCFL au Syndicat Hauts de France Mobilité et élit à 40 voix pour (2 blancs) :

M.THOREZ Jean-Claude représentant titulaire,

M.DUYCK Joël représentant suppléant.

**2022D022 Schéma Directeur des Infrastructures de recharge pour véhicules électriques : Adoption du SDIRVE mutualisé entre le SIECF TE FLANDRE et la CCFL.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, adopte le schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicule électrique.

**2022D023 Présentation du rapport d'activités du Syndicat Mixte Flandre et Lys de l'année 2020.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte du rapport retraçant l'activité du Syndicat Mixte Flandre et Lys à la CCFL.

**2022D024 Appel à projet – « La route du sourire » - Lestrem.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**2022D025 Action « Bébés nageurs »**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**2022D026 ZA des Petits Pacaux de Merville – Demande d’implantation des sociétés 4 race les voituriers et Ecars System.**

Le Conseil communautaire, à l’unanimité (6 abstentions), autorise la vente du lot n° 11 de la ZA des Petits Pacaux (5546 m<sup>2</sup>, 5 € du m<sup>2</sup>) à la SCI AJAM.

**2022D027 ZA du Bois II de Fleurbaix – Demande d’implantation des sociétés Techniservice et HMG.**

Le Conseil communautaire, à l’unanimité, de la vente de la parcelle AS123 de la ZA du Bois II pour une surface de 6 205m<sup>2</sup> au profit des Sociétés Techniservice et HMG ou toute autre SCI créée à cet effet, au prix de 5 € du m<sup>2</sup>.

**2022D028 Refonte des dispositifs régionaux d’aides directes aux entreprises.**

La délibération est adoptée à l’unanimité.

**2022D029 Subvention à la création à la SARL Finger Food sur la commune de Lestrem.**

La délibération est adoptée à l’unanimité.

**2022D030 Subvention à la création à la SARL Manufacturing and More sur la commune de Laventie.**

La délibération est adoptée à l’unanimité.

**2022D031 Subvention à la création à l’EIRL Sénéchal Conception Rénovation sur la commune de Merville.**

La délibération est adoptée à l’unanimité.

**2022D032 Aide à l’accession à la propriété : accord sur les nouvelles demandes.**

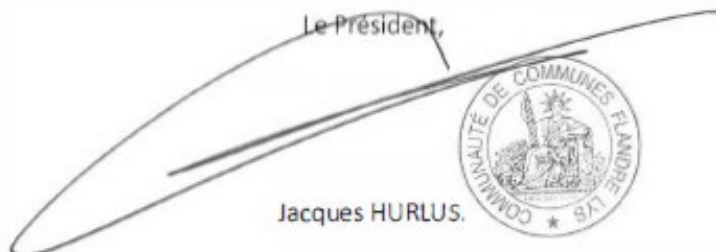
La délibération est adoptée à l’unanimité.

**2022D033 Demandes d’aide à la production de logements à loyer modéré**

La délibération est adoptée à l’unanimité.

Mme LORPHELIN sollicite la parole pour demander au Conseil communautaire d’affirmer son soutien et sa solidarité au peuple Ukrainien. Monsieur le Président acquiesce.

20h30, l’ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.

Le Président,  
  
Jacques HURLUS. 